

Le canal des Vigeries



Le canal des Vigeries

Avant la période de l'Entre-deux-guerres, les rues d'Aubière n'étaient ni pavées ni asphaltées. Par temps de pluie, la boue « colorait » les sabots des Aubiérais et le bas des jupes des Aubiéraises, qui essayaient malgré tout d'emprunter les bordures hautes des rues (on ne pouvait pas dire le « haut du pavé »). Le milieu était occupé par une rase qui recueillait toutes les eaux du ciel mais aussi celles des vases de nuit. Au bout du compte, tout partait dans les fossés puis dans l'Artière.

Le *canal des Vigeries*¹ fut le premier égout d'Aubière. Créé au Moyen-âge, il a été désactivé dans les années 1930. A la fin du XVI^{ème} siècle, il est cité dans des actes notariés. Par exemple, le testament de Michel Noellet, du 19 mai 1589, mentionne, dans le quartier du Château, « *la raze de la Lunette* ».²

Il partait du terroir de la Garenne, au niveau de la rue Molière, puis, de la rue Vercingétorix actuellement, serpentait dans les parties basses du bourg où il recevait les eaux d'orages, les eaux vannes et ménagères des habitations construites de part et d'autre de son cours.

Après avoir traversé le quartier du château, il suivait les remparts nord, débouchait sur la rue du Quatre-Septembre au niveau de l'ex-boulangerie Sauvestre, poursuivait son chemin le long des remparts est, par l'actuelle rue Saint-Antoine ; puis, par la rue de la République, rejoignait ce que l'on a appelé « l'impasse du canal », avant de s'évacuer dans l'Artière au niveau de la rue des Moulins.

Ce parcours se faisait au fil des époques en aérien ou en souterrain, selon les nécessités des édiles communaux ou des particuliers. Ces travaux faits par bribes et par morceaux, sans aucun plan d'ensemble, n'ont guère apporté d'amélioration dans l'écoulement des eaux. Il arrivait au contraire que ces ouvrages s'obstruaient, provoquaient l'immersion des terrains en amont. Et malgré des curages occasionnels, les terrains en place se voyaient remplacés par des eaux sales et boueuses, et des immondices de toutes sortes. C'étaient de véritables cloaques qui, fréquentés par une multitude de canards, répandaient des odeurs insupportables.

Dans les années 1920, la commune d'Aubière va entamer une campagne de travaux d'assainissement. Ces travaux consistent alors à briser le fossé en plusieurs endroits et de le brancher aux conduits d'égout nouvellement installés.

- Le premier branchement, dans l'Impasse Molière, un peu en aval du débouché de la rue Pascal ;
- Le second, dans la grange Epêche ;
- Le troisième, à l'arrivée dans la rue du 4-Septembre, angle nord-est de la maison Sudre (boulangerie Sauvestre, aujourd'hui) ;

¹ - *Vigerie* : Dans le Puy-de-Dôme, champ planté en osier ou vige.

² - Archives départementales du Puy-de-Dôme, M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 4.

- Le quatrième, dans la cour de l'école libre de garçons (Union Fraternelle d'Aubière, aujourd'hui) ;
- Et le cinquième, dans la rue Saint-Antoine en face le croisement de la rue de la Treille.

Comme le constatera dans son rapport de 1931, M. de Pastorel, ingénieur et directeur des travaux de la commune, cela « *se révélera nettement insuffisant pour assurer une bonne hygiène principalement entre la rue du 4-Septembre et la rue Saint-Antoine.* »

Le canal des Jardins. C'est ainsi que l'on a appelé le canal découvert lors des travaux d'aménagement de la rue de l'Hôtel de Ville, en mars 2005.

Ce canal traverse la rue dans un axe sud-nord au niveau des maisons Blanchet et Pironin. Nos observations nous ont permis d'évaluer les dimensions de la partie visible du canal : une longueur d'environ douze mètres sur un mètre de haut pour autant de large. Les parois latérales sont construites de pierres, de galets et de chaux, la voûte est maçonnée sur banches à la manière de nos caves.



Le canal des Jardins ou l'égout médiéval ? (cliché Pierre Bourcheix)

A son extrémité sud, le canal est en partie obstrué par des gravats ; une épaisseur d'une dizaine de centimètres de limons recouvre le sol.

A l'origine, le canal devait rejoindre les jardins du château, délimités au sud par la rue de l'Hôtel de Ville, la rue de la Paix à l'est, la rue Saint-Loup au nord, et la rue Champvoisin à l'ouest. Il se poursuivait vers le nord, traversant la rue Saint-Loup et le quartier de la rue Pascal (autrefois, quartier du Château) jusqu'au fond de l'impasse Molière pour rejoindre les fossés nord, où il se déversait. On peut penser qu'il était aérien, et que la voûte ne fut bâtie que plus tard, au moment où les maisons « type XIX^{ème} siècle » du quartier furent construites.

Le « canal des Vigeries » est certainement moins poétique que le « canal des Jardins », mais ne doit-on pas les confondre aujourd'hui ?

Sources : *Archives communales d'Aubière – Assainissement (1931) ; notamment le rapport de M. de Pastorel ; et Archives départementales du Puy-de-Dôme.*

© - Pierre Bourcheix, 2005, 2024